

SAINT-MAX

L'actualité de la ville de Saint-Max



La magie des fêtes s'invite à Saint-Max



4 | ÉVÈNEMENT

Défilé de la Saint-Nicolas
le dimanche 8 décembre

11 | LOGEMENT

Bilan positif des 2 ans
du permis de louer

22 | JUMELAGE

Échanges de pratiques
avec Walldorf

Chères Maxoises, Chers Maxois,

Je suis heureux de vous présenter dans ce bulletin **les festivités à venir de Saint-Nicolas et de Noël, le tout regroupé dans le document « Saint-Max en advent ! »**. En effet, malgré la grisaille du quotidien souvent présente, et les raisons sont nationales comme internationales, voire mondiales bien entendu, nous souhaitons faire vivre et animer notre commune au quotidien.

Il est donc précieux de **préserver le bien vivre ensemble** ainsi que **la convivialité**, et nous avons souhaité regrouper toutes les activités faites par la Commune comme par les associations, afin de vous proposer plusieurs moments de joie et de partage.

Les illuminations, le défilé de St Nicolas, le marché de Noël, les repas de nos Anciens, les distributions de cadeaux, beaucoup de choses sont prévues pour que chacun passe de belles fêtes de fin d'année. Les plus démunis ne sont pas oubliés, d'autres actions sont prévues même si elles ne figurent pas ici.

Avant tout cela, nous avons eu une **belle édition du livre au Château** qui a rencontré beaucoup de succès, c'est important pour la Commune que de pouvoir proposer une telle animation avec des auteurs locaux tous aussi méritants les uns que les autres –des anciens élus que je connais bien tels que le juge Gilbert Thiel et Catherine Tallot, et des passionnés tels que Maïté Winger, maxoise à l'origine du développement de ce salon, et bien d'autres encore ; la passion du livre doit se partager car **elle apporte un sens aussi à la vie de tous les jours.**

J'ai souhaité également mettre en avant – toujours – le permis de louer qui a été mis en place depuis 2 ans... C'est une des compétences que la Métropole peut déléguer aux Communes si elles le souhaitent et je l'ai vraiment voulu, car étant constamment sur le terrain, j'avais été désemparé de constater parfois les difficultés que peuvent rencontrer les locataires comme les bailleurs également. **Le bilan de ce permis de louer est plutôt très positif, ce qui me conforte dans ce choix important qui aide chacun à être bien logé.** C'est tellement important. Mon équipe d'élus et de fonc-

Il est donc précieux de préserver le bien vivre ensemble ainsi que la convivialité, et nous avons souhaité regrouper toutes les activités faites par la Commune comme par les associations, afin de vous proposer plusieurs moments de joie et de partage.

tionnaires est pleinement mobilisée sur cette opération et les résultats sont là : beaucoup moins de plaintes de locataires, des logements mieux adaptés et des bailleurs mobilisés.

En ces temps humainement et financièrement difficiles, prenons garde néanmoins de faire attention aux autres, et d'aider son prochain car comme je l'ai rappelé lors de la commémoration du 11 Novembre, Albert Einstein disait **«Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui les regardent sans rien faire »**. Je crois toujours qu'il est de notre devoir d'être attentifs à cela. Même si l'actualité n'est pas toujours agréable à entendre, il est important d'avancer ensemble. C'est dans cet esprit que notre jumelage avec l'Allemagne et le Liban sont importants, que notre Hôtel de Ville a été rénové comme le sera l'école Victor Hugo, que des actions sont proposées, et que je vais régulièrement au-devant de vous notamment sur les réseaux avec le live **« M. le Maire vous répond »** qui va encore se développer. Je souhaite également partager les conseils municipaux, les délibérations des élus, communiquer sur nos actions, **tout ce dont vous avez besoin au quotidien et que la Mairie s'attache à réaliser. C'est cela, le service public.**



Je vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année, que vous puissiez vous retrouver entre amis ou en famille, et que chacun profite de ces instants pour se ressourcer. Profitez également de nos animations, et je reste ainsi que mes élus à votre disposition. Bonne fin d'année 2024 !

Bien amicalement
Votre Maire,
Eric PENSALFINI

PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.
En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.
Hôtel de Ville : 37 Avenue Carnot 54130 Saint-Max

SOMMAIRE

p.2	Éditorial
p.3	Focus
p.4	Fêtes et cérémonies
p.7	Communication
p.8	Culture
p.10	Cohésion sociale
p.11	Logement
p.12	Santé

p.14	Seniors et jeunes retraités
p.16	Urbanisme
p.19	Vie Scolaire et Petite Enfance
p.22	Jumelage
p.23	Jeunesse & Sports
p.26	Tribune Libre
p.27	État Civil
p.28	Agenda



Devenez bénévoles aux Restaurants du Cœur

Un engagement pour aider ceux qui en ont besoin !

Les Restos du Cœur de Meurthe-et-Moselle lancent un appel à bénévoles pour renforcer leurs équipes. Ils ont besoin de vous pour différents postes : caristes, chauffeurs, conseillers budgétaires, agents administratifs, coiffeurs, techniciens informatiques, et bien d'autres encore... + d'infos p.10

+ ad54.rh@restosducoeur.org - 03 83 55 50 50

Mise en lumière de la Ville

Saint-Max s'illumine pour les fêtes !

Rendez-vous le vendredi 29 novembre pour célébrer ensemble le lancement des illuminations de fin de l'année ! À partir de 18h30, Place du Général de Gaulle. Petits et grands, vous êtes invités à partager un moment festif en famille avec au programme : Vin chaud et chocolat chaud pour se réchauffer, des animations dansantes et musicales au cœur de la ville. Venez nombreux pour démarrer la saison des fêtes dans la convivialité et la bonne humeur ! + d'infos p.6



Entretien des trottoirs

Un devoir pour chaque occupant



Nous rappelons que l'entretien des trottoirs situés devant chaque propriété incombe aux occupants, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Cet entretien inclut le balayage, le désherbage, et en période hivernale, le déneigement et le salage pour assurer la sécurité des passants. Nous comptons sur chacun pour veiller à la propreté et à la sécurité de nos espaces publics. Merci de votre coopération pour faire de notre ville un endroit agréable et sûr pour tous ! + d'infos p.17

Collecte Refuge du Mordant

Mobilisez-vous pour les animaux

Le samedi 7 décembre 2024, de 10h à 17h, participez à la collecte organisée au Supermarché Match de Saint-Max (104 Avenue Carnot). Cette initiative soutient le Refuge du Mordant et offre plusieurs façons d'aider :
Dons de produits, matériels ou financiers.
Un grand merci pour votre générosité envers les animaux dans le besoin !



HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 37 Avenue Carnot.



► Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini
Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli
CSD Corrections
Photos / images : Service communication - Associations - Flaticon
Espace Photo 54 - Freepik - Couverture : Studio Chez Philou -68-
Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépôt légal n°648 : Tous droits réservés
Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot
BP 80 109 - 54 133 Saint-Max
Tél : 03 83 18 32 32
Courriel : contact@mairie-saint-max.fr
Site internet : www.saint-max.fr



SAINT-NICOLAS



**SAINT
MAX**



15:00 DÉFILÉ
Place de l'Europe

16:30 FEU D'ARTIFICE
Esplanade du Château

DIM. 8 DÉCEMBRE 2024

03 83 18 32 38 - ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE



Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.

Saint-Max en Avent : Découvrez le programme des festivités !



Les fêtes de fin d'année approchent, et Saint-Max s'illumine pour l'occasion !

Du 21 novembre au 21 décembre, une série d'animations et de spectacles vous attendent pour célébrer "l'esprit de Noël". Au programme : illuminations, théâtre, marché de Noël, concerts, parades et même... un spectacle pyrotechnique !

Ne manquez pas la mise en lumière de la ville le vendredi 29 novembre, ni le défilé de Saint-Nicolas le 8 décembre. Pour les plus jeunes, des heures du conte "spécial Noël" sont prévues, tandis que les seniors pourront profiter de repas festifs. Enfin, la solidarité sera également de mise avec la collecte pour le Refuge du Mordant.

Retrouvez tous les détails de ces événements dans le dépliant disponible en mairie ou sur notre site internet. Venez nombreux pour partager la magie des fêtes à Saint-Max !

Programme complet à télécharger



Faites briller votre ville avec ou sans électricité !

Pour les fêtes de fin d'année, le Concours de maisons et balcons décorés revient pour illuminer Saint-Max avec des créations uniques ! En 2024, deux catégories sont proposées aux participants :

Traditionnel : pour ceux qui aiment les décorations festives classiques et colorées.
Éco-déco : pour les habitants

qui privilégient des matériaux naturels, recyclés et des décorations lumineuses sans électricité, comme les guirlandes solaires, les bougies LED rechargeables ou encore les lanternes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 03 83 18 32 38. Ensemble, éclairons Saint-Max de manière écoresponsable et partageons la magie de Noël !

Les inscriptions sont ouvertes en ligne du 20 novembre au 18 décembre 2024. Ce concours est une belle occasion de partager votre créativité tout en respectant l'environnement et en apportant de la magie à nos rues.



Saint-Max s'illumine pour les fêtes !

MISE EN LUMIÈRE DE LA VILLE

Le vendredi 29 novembre à partir de 18h30, rejoignez-nous sur la place Général de Gaulle à Saint-Max pour un événement magique qui lancera officiellement les festivités de "Saint-Max en Avent". Ce rendez-vous incontournable marquera le début des célébrations de fin d'année et promet une ambiance chaleureuse et féerique.



Au programme :

Vin et chocolat chauds pour se réchauffer et savourer les plaisirs de l'hiver.

Animations musicales pour plonger petits et grands dans l'esprit festif.

En cas gourmand offert par la municipalité.

Un moment convivial sous les illuminations, à vivre en famille et entre amis.

Vendredi 29 novembre | à partir de 18h30

>> Place Général de Gaulle



Retour sur la Commémoration du 11 Novembre à Saint-Max

Ce 11 novembre 2024, un hommage a été rendu aux soldats tombés pour la liberté lors de la commémoration de l'Armistice 1918. La journée a débuté par une messe en l'Église Saint-Livier, suivie de la cérémonie officielle et des dépôts de gerbes au Monument aux Morts, Esplanade Arnaud Beltrame, rassemblant de nombreux habitants et élus autour du souvenir de ceux qui ont combattu avec courage.

Après le dépôt des gerbes, un temps de recueillement solennel a précédé l'allocution de Monsieur le Maire au Foyer Culturel Gérard Léonard, où chacun a pu se remémorer l'importance de la paix et du devoir de mémoire. La cérémonie s'est conclue par un apéritif offert par la Ville, suivi d'un repas convivial, permettant à tous de partager un moment chaleureux et de prolonger les échanges.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont rassemblés pour cet hommage.

LE MARCHÉ DE NOËL VIEUX-VILLAGE

Les 14 et 15 décembre 2024, le Foyer Culturel Gérard Léonard à Saint-Max accueillera la 29ème édition du Marché de Noël organisé par l'association du Quartier Vieux-Village. Ce marché festif réunira 50 exposants proposant des produits artisanaux, des décorations de Noël, des cadeaux originaux et bien plus encore.

Les visiteurs pourront également savourer des huîtres fraîches au bar à huîtres et d'autres spécialités gourmandes.

Samedi 14 décembre | de 14h à 18h

Dimanche 15 décembre | de 10h à 18h

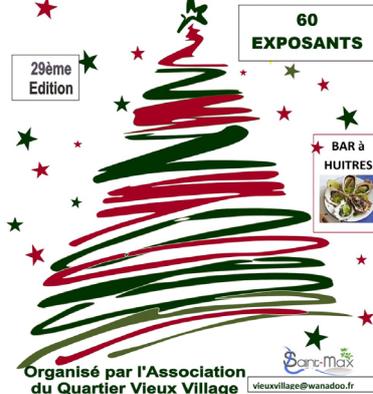
>> Foyer Culturel Gérard Léonard

Marché de Noël SAINT MAX

FOYER CULTUREL GERARD LEONARD

14 et 15 DECEMBRE 2024

samedi 14h-19h et dimanche 10h-18h



Organisé par l'Association du Quartier Vieux Village

vieuxvillage@wanadoo.fr

Monsieur le Maire vous répond

LES QUESTIONS DES HABITANTS AU CŒUR DES PRIORITÉS

Dans le cadre de la campagne "Monsieur le Maire vous répond", les habitants ont été invités à exprimer leurs préoccupations. Cinq questions clés sur les infrastructures, les parcs, la mobilité et le soutien aux commerces locaux ont été retenues. Lors d'un Facebook Live, Monsieur le Maire a répondu en détail, présentant les projets en cours et à venir. Voici un récapitulatif des échanges pour rester informé sur les sujets de notre ville.

Infrastructures Modernisation et sécurité

Les habitants ont soulevé des questions concernant la signalétique en bord de Meurthe, un projet sous la supervision de la Métropole et des Voies Navigables de France. La mairie rappelle que cette zone est dédiée aux piétons et cyclistes, avec des patrouilles régulières pour en assurer la sécurité. Concernant les travaux de voirie, plusieurs chantiers sont planifiés, notamment rue Clémenceau pour début 2025 afin de moderniser les réseaux souterrains, tandis que la rue Victor Hugo et l'escalier de l'église Saint-Livier seront rénovés courant 2025. La rue Curie, en face du Foyer Culturel Gérard Léonard, bénéficiera également d'améliorations avec un nouvel éclairage et des réseaux enfouis d'ici la fin de l'année.

Parcs Nouveaux espaces et améliorations

Le parc Jaisson, un vaste espace de 8 000 m², sera aménagé tout en conservant une bâtisse historique, apportant un nouveau lieu de détente pour les habitants. Le sol du petit parc Curie a été nettoyé afin de permettre aux enfants de jouer en toute sécurité. Des portails entourent dorénavant l'Espace Sportif et Scolaire Pierre et Marie Curie. Le parc de l'Hôtel de Ville, qui a bénéficié d'une belle remise en état, notamment sur le petit parc, est dorénavant fermé la nuit pour éviter les dégradations, et le parc Mainvaux, plus discret mais ombragé, offrira un cadre

paisible et fleuri pour les familles, et gagne à être connu et utilisé.

Mobilités et Transports Vers une circulation apaisée

L'arrêt temporaire de trolley-bus devant l'église Saint-Livier a suscité des réactions négatives, notamment en raisons de la sécurité des sorties d'Église (obsèques et mariages), de la valorisation de l'espace patrimonial et des contraintes posées par les cérémonies qui s'y tiennent. Le Maire a alerté le Président et les services de la Métropole du Grand Nancy afin de rapprocher cet arrêt de la place Barrois, tandis qu'un urbaniste travaille sur un projet de réaménagement du Lieu-Candidat, Place Barrois / Hôtel de Ville. La ville envisage aussi d'étendre les zones 30 km/h pour apaiser la circulation. Des pistes cyclables seront créées avenue Carnot.

Commerces Locaux Faciliter l'accès aux clients

Pour dynamiser les commerces locaux, des zones bleues de stationnement, contrôlées par la police, permettent aux clients de se garer temporairement à proximité. La ville propose également plusieurs parkings : Château, Charcot, Artemis et Rue de Lorraine, pour faciliter l'accès au centre ville. Le petit parking de l'Hôtel de Ville reste réservé aux personnes à mobilité réduite et aux agents municipaux pour leurs interventions, afin de permettre aux enfants de jouer en toute sécurité.



Prochain rendez-vous en mars 2025

Monsieur le Maire a salué l'engagement des habitants dans cette initiative et leur a donné rendez-vous pour une nouvelle session de questions-réponses en mars 2025. À cette occasion, chacun pourra soumettre ses interrogations dès février, permettant ainsi de poursuivre ce dialogue enrichissant et de bâtir ensemble un cadre de vie toujours plus adapté aux attentes de la commune.

Les rendez-vous immanquables



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de Meurthe-et-Moselle, le mois du film documentaire revient cette année avec la projection de "À vous de juger" suivie d'une rencontre avec la réalisatrice Brigitte Chevet.

Filmés dans le décor d'un tribunal, dix anciens jurés, hommes, femmes, de tous âges et milieux sociaux, racontent cette expérience bouleversante : devoir juger autrui... au nom du Peuple Français. En s'intéressant à ces jurés, au-delà des cas individuels, c'est aussi tout un pan largement méconnu de la justice en France qui va se révéler à nous. En effet, presque personne ne le sait mais ces hommes et ces femmes, maintenus dans l'ombre, sont ceux qui, quotidiennement, jugent les affaires les plus graves. Aux Assises, seules les infractions encourageant un minimum de dix années de prison sont jugées. C'est sur eux et leur pertinence que la justice s'appuie pour rendre ses sentences.

Sur inscription au 03 83 33 28 42.

Vendredi 29 novembre | 20h00

>> Château Centre Culturel (Salons Garnier)

"TRANSPARENCE DE LA COULEUR"

Exposition par la Société d'Aquarelle du Grand Est et le sculpteur Daniel Semelet.

Du 22 novembre au 1er décembre du vendredi au dimanche | de 14h30 à 18h

>> Château Centre Culturel (Salons Garnier)



NUITS DE LA LECTURE

Pour cette édition, la bibliothèque s'associe au collège de Dommarthemont René Nicklès et sera présente à l'occasion de ses portes ouvertes !

L'occasion pour les élèves, les familles et les futurs élèves de découvrir le collège et la lecture autrement : stands, lectures et musiques, ateliers divers sont prévus toute la soirée.

Jeudi 23 janvier 2025 | 18h00

>> Collège René Nicklès à Dommarthemont



SIESTE MUSICALE

Ouverte à tous dès 8 ans. Accordez-vous un moment de repos en musique ! Sur inscription au 03 83 33 28 42.

Mercredi 8 janvier | 13h30

>> Bibliothèque



HEURES DU CONTE

Pour les petits (18 mois > 5 ans), parents et enfants :

23 novembre - 21 décembre | 10h30

Pour les grands (+5 ans)

Heure du conte suivie d'une activité manuelle

7 décembre - 11 janvier | 10h30

Sur inscription

Info fermeture bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2024 au 2 janvier 2025.

Réouverture le vendredi 3 janvier 2025 à 14h30.

La boîte de retour de documents reste accessible, uniquement aux horaires où la bibliothèque est fermée. Si la boîte est pleine, gardez vos documents jusqu'à la réouverture.

La culture numérique à portée de main

NOUVEL ÉLAN POUR LIMÉDIA :
LA CULTURE À PORTÉE DE CLIC DU RÉSEAU CO-LIBRIS



Limédia
votre bibliothèque numérique

LIMÉDIA C'EST QUOI ?

Grâce à votre abonnement à la bibliothèque, vous avez accès à Limédia, la médiathèque en ligne des bibliothèques du réseau Colibris, accessible gratuitement à tous les abonnés. Pour cela, rien de plus facile : connectez-vous sur limedia.fr pour créer votre compte limédia et ainsi accéder à une offre numérique foisonnante et diversifiée !

Limédia est composée d'une offre de contenus de deux types :

- **Des contenus culturels contemporains grand public** : livres numériques, presse, musique, films, cours en ligne à emprunter ou à consulter en ligne pour les abonnés des bibliothèques du réseau colibris.

> mosaique.limedia.fr

- **Des collections patrimoniales numérisées** : manuscrits, photographies, journaux lorrains anciens... à consulter gratuitement. Ces contenus sont librement réutilisables pour illustrer un cours (scolaires et professeurs), une publication locale (chercheurs ou simples amateurs) ou pour créer de nouveaux contenus (graphistes ou artistes).

> galerie.limedia.fr
> kiosque.limedia.fr

Pour vous permettre de télécharger des livres numériques, la bibliothèque met à disposition des liseuses empruntables pour 1 durée d'un mois.



APRÈS FACEBOOK, SUIVEZ LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE SUR INSTAGRAM !

Pour être au plus près de vous et partager encore plus de contenus, notre équipe vous donne rendez-vous sur Instagram ! Retrouvez-y les dernières nouveautés, des coups de cœur littéraires, des événements à venir, des photos exclusives et bien plus encore.

Rejoignez notre communauté en suivant notre page et ne manquez rien de l'actualité de votre Bibliothèque-Médiathèque ! À très vite !

Bénévoles, dons et collectes au service des plus démunis

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte des denrées alimentaires et produits d'hygiène aura lieu les vendredi 22 et samedi 23 novembre 2024 au supermarché Match.

Les bénévoles et élus vous y attendent chaleureusement et comptent sur votre générosité en faveur des plus démunis.

Tous les dons, même les plus minimes, sont les bienvenus. Merci pour votre solidarité.

Pour celles et ceux qui ne peuvent pas se rendre à la collecte annuelle, il est possible de déposer ces dons au CCAS.

Vendredi 22 et samedi 23 novembre 2024
>> Supermarché Match



Élus et bénévoles seront présents les 22 et 23 novembre au supermarché Match pour aider pleinement à l'action !



Marie-Josée DAVANZO
Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.

INFO VÉTIMAX



- Le 03/12 : Ouverture exceptionnelle à 14h30
- Fermé le mardi 24 décembre et réouverture le 07 janvier.



UN DON GÉNÉREUX DE LA PART DE L'AIDE RÉGIONALE DES PLUS DÉMUNIS (ARD)

L'épicerie solidaire de Saint-Max a reçu un don de madeleines de Commercy grâce à l'association ARD (Aide Régionale des plus Démunis) de Vandoeuvre. Cette association collecte des produits alimentaires présentant de légers défauts de conditionnement, qui ne peuvent être vendus mais sont redistribués aux structures solidaires.

Le Pôle Social remercie chaleureusement l'ARD pour ce geste généreux qui contribue à soutenir les plus démunis tout en limitant le gaspillage alimentaire.

LES RESTOS DU CŒUR
de Meurthe-et-Moselle

ÊTRE BÉNÉVOLE

Un peu, beaucoup, passionnément ?

caristes, commerciaux, aides, chauffeurs, conseillers budgétaires, agents administratifs, coiffeurs, techniciens informatiques, secrétaires, et bien d'autres.

RAMÈNE TON P'TIT CŒUR

POUR TENGAGER AUPRÈS DES ÉQUIPES DES RESTOS

+ ad54.rh@restosducoeur.org
03 83 55 50 50

LES RESTOS DU CŒUR LANCENT UN APPEL À BÉNÉVOLES POUR RENFORCER LEURS ÉQUIPES

Les Restos du cœur ont besoin de vous pour différents postes : caristes, chauffeurs, conseillers budgétaires, agents administratifs, coiffeurs, techniciens informatiques, et bien d'autres encore. Peu importe votre métier ou vos compétences, il y a une place pour vous ! Chaque coup de main est un geste de solidarité qui contribue à faire la différence. Rejoignez-nous !

Permis de louer

DEUX ANS D'EXPÉRIMENTATION À SAINT-MAX : UN BILAN POSITIF

Deux ans après son lancement, le "permis de louer" à Saint-Max affiche un bilan positif, encourageant à la fois pour les propriétaires et les locataires. Mis en place en 2022 par le maire Éric Pensalfini, avec l'appui de Michel Thévenot, adjoint au logement, ce dispositif a pour but de garantir la sécurité et la décence des logements mis en location. En collaboration avec la CAF, la Métropole, le département et l'État, cette expérimentation vise à contrôler l'état des biens avant leur mise en location dans des zones spécifiques de la commune.



Michel THEVENOT
Adjoint délégué à l'habitat et à la politique de la Ville, à la requalification du logement privé, à la sécurité et à la prévention routière et piétonne.



de confiance avec les locataires en leur offrant des garanties de sécurité et de confort. "Ce permis de louer est un gage de qualité qui rassure locataires et bailleurs", souligne le Maire.

Deux agences immobilières locales restent toutefois réfractaires, affirmant que le dispositif complique leurs procédures. Cependant, de nombreux bailleurs individuels voient désormais le permis de louer comme un outil de valorisation de leurs biens.

DES RÉSULTATS CONCRETS ET UN PARC LOCATIF EN BONNE SANTÉ

Le dispositif s'applique à 650 des quelques 5700 logements de Saint-Max. À ce jour, 103 dossiers ont été validés, dont 29 nécessitaient des ajustements que la municipalité a pu suivre avec l'aide de la CAF. 9 dossiers sont actuellement en attente, et un seul a été refusé pour non-conformité. En pratique, la visite d'inspection, qui dure environ 30 minutes dans des logements inoccupés, se fait rapidement, et la validation est souvent immédiate si le bien respecte les normes. Patrick Tulpin, directeur des services techniques, note que le parc locatif est globalement en bon état : "Les problèmes relevés sont généralement mineurs, comme des ajustements électriques."

Michel Thévenot ajoute que le nombre de plaintes en mairie pour des logements insalubres ou mal entretenus a significativement diminué depuis la mise en place du permis de louer, preuve de l'efficacité du dispositif pour garantir des conditions de vie saines.

UN MODÈLE INSPIRANT POUR D'AUTRES COMMUNES

Fort de cette expérience, Éric Pensalfini envisage de partager les enseignements de Saint-Max lors de conférences et de réunions intercommunales consacrées à l'habitat. "Si nous souhaitons poursuivre cette expérimentation, il est essentiel de rappeler que le permis de louer est un choix à la discrétion des maires", précise-t-il. En effet, bien que le dispositif reste optionnel pour les communes, le Maire espère inciter d'autres élus à adopter cette démarche.

L'exemple de Saint-Max montre qu'il est possible de concilier les intérêts des propriétaires et le bien-être des locataires tout en valorisant le parc immobilier. Pour d'autres collectivités, le permis de louer pourrait représenter un outil précieux pour renforcer la qualité de vie et la sécurité de leurs habitants.

PROPRIÉTAIRES CONVAINCUS

L'annonce du permis de louer avait suscité des réserves parmi les propriétaires, inquiets de voir leurs démarches alourdies par cette nouvelle obligation. Certains redoutaient des pertes de revenus dues aux délais de traitement et aux éventuels travaux à réaliser.

Toutefois, Éric Pensalfini avait promis une approche pédagogique et flexible. Aujourd'hui, la majorité des propriétaires ayant fait les démarches sont satisfaits. Ils soulignent les délais de traitement rapides et la plus-value apportée par le dispositif : un logement validé par la municipalité renforce la relation



Marche Rose 2024

Retour en images sur la Marche Rose qui s'est déroulée le 5 octobre dernier.

Un belle réussite avec une augmentation du nombre de participants !

Photo : Espace Photo 54



Un grand merci à la nouvelle équipe de bénévoles dédiée aux actions santé. La "Team Santé" a préparé salades de fruits et boissons pour accueillir en toute convivialité le retour des marcheurs.



Agenda des actions santé



Marie-Line RUBINI
Conseillère déléguée à la santé, aux actions de prévention santé, à la direction des publics fragilisés, aux solidarités.

"POING DE RUPTURE", QUAND LE THÉÂTRE DONNE VOIX AUX FEMMES



Samedi 30 novembre | 20h30
Ouverture des portes à 20h00
>> Foyer Culturel Gérard Léonard à Saint-Max
Vendredi 29 novembre | 18h30
>> Théâtre du GEC à Nancy

Entrée libre et gratuite.
À partir de 14 ans.

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Pôle Santé de Saint-Max propose une soirée théâtrale le samedi 30 novembre à 20h30, au Foyer Culturel. La pièce "Poing de Rupture" de la Compagnie Théâtre de Cristal raconte l'histoire de Marissa, dont la vie change après sa rencontre avec Karen, qui l'encourage à briser les interdits de sa société. Ce spectacle aborde la liberté, l'émancipation, et les violences subies par les femmes, donnant voix à celles qui ont osé dire « Pas d'accord ».

Née de l'initiative du collectif "Expressions Plurielles", la pièce s'appuie sur des témoignages réels, sublimés par les rencontres entre les créateurs et le public. Ce projet engagé invite à la réflexion et à l'action pour prolonger les messages de ces femmes bien après la fin du spectacle. Entrée libre, venez nombreux.

GRANDE COLLECTE DE RADIOGRAPHIES au profit des enfants hospitalisés

Le Lions Club Nancy Métropole, basé à Saint-Max, organise une grande collecte de radiographies argentiques et numériques le samedi 18 janvier 2025 à St-Max. Cette action solidaire est au profit des enfants hospitalisés à l'Hôpital d'Enfants de Nancy. En apportant vos anciennes radiographies, vous contribuez directement à cette belle cause. Votre participation compte, et les enfants vous remercieront chaleureusement !

Samedi 18 janvier 2025 | 10h00 à 16h00
>> Foyer Gérard Léonard
Place de l'Europe (Salle 2)



Félicitations à Madame Christiane Charlet pour ses 100 dons de sang, ainsi qu'à Cyril Labb et Mélanie Guenszr (25 dons chacun) et Patrick Haman (45 dons).

Donneurs de sang : Engagement honoré

Lors de l'Assemblée Générale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Max, plusieurs donateurs ont été félicités pour leur engagement. Les diplômes, remis par le Dr Brullard de l'Établissement Français du Sang (EFS), ont honoré les présents.

L'association a également annoncé un projet en collaboration avec l'EFS : une conférence ouverte à tous sur l'importance du don de sang, suivie d'un temps d'échanges... info à suivre.

Projets innovants pour les seniors

L'équipe du groupe "Maxois pour Tous" continue de développer des projets pour améliorer le quotidien des seniors de Saint-Max, en collaboration étroite avec le Pôle Seniors sous la délégation de Christine Hinsinger. Ce groupe de réflexion, composé de quinze bénévoles, se réunit régulièrement pour dresser le bilan des actions passées et imaginer les initiatives futures.



PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS ET ANIMATION CULINAIRE

Cette année, "Maxois pour Tous" relance "La Louche d'Or", un concours de soupe qui rassemble écoles et seniors autour d'une activité culinaire, renforçant ainsi les liens entre générations.

SORTIES TRIMESTRIELLES ET VACANCES

Suite au succès des sorties estivales, le groupe propose désormais des sorties trimestrielles d'une journée, destinées aux aînés qui sortent peu. En partenariat avec l'ANCV, des séjours sont également organisés, notamment à Saint-Dié-

des-Vosges, offrant des moments de détente accessibles aux seniors. Afin de garantir la sécurité des participants, une formation de premiers secours sera demandée aux Sauveteurs Volontaires de Proximité.

UN LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

Parmi les projets phares, "Maxois pour Tous" élabore avec le service communication un livret pratique destiné aux seniors, regroupant des informations essentielles : démarches, aides, contacts, et répertoire des animations. Ce guide deviendra un support précieux pour simplifier la vie des aînés et renforcer leur intégration.

Avec ces initiatives, "Maxois pour Tous" reste fidèle à son engagement envers les seniors, favorisant leur bien-être et leur intégration au cœur de la commune de Saint-Max.

Les fêtes des seniors sous le signe du goût et du partage



REPAS DE L'AVENT : PARTAGEONS LA MAGIE DES FÊTES !

Les repas de fin d'année se tiendront en décembre au Foyer Culturel Gérard Léonard, pour offrir aux seniors de Saint-Max des moments de convivialité festifs et chaleureux.

DATES DES REPAS DES SENIORS

Pour mieux vous accueillir, les festivités auront lieu en deux temps :
Repas calme : Mardi 10 décembre à 12h

Repas dansant : Mercredi 11 décembre à 12h

Inscriptions jusqu'au 29 novembre !
Rendez-vous au Pôle Seniors, de 8h à 12h du lundi au vendredi, pour vous inscrire.

Tarif plein : 25 €

Tarif réduit pour les Maxois : 10 € pour les 66 ans et plus, et 20 € pour les conjoints de - de 66 ans.

Ne manquez pas ces moments de partage et de festivité !



BOITES DOUCEURS

Comme chaque année, la municipalité offre des "Boîtes douceurs" aux Maxois de plus de 75 ans qui ne pourront pas se rendre à l'un des deux repas de l'Avent proposés par la ville.

- Lundi 16, mercredi 18 et jeudi 19 décembre | de 14h00 à 17h00
- Mardi 17 et vendredi 20 décembre | de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Samedi 21 décembre | de 9h00 à 12h00

Vacances pour les seniors !

PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE SAINT-MAX ET L'ANCV



Christine HINSINGER
Adjointe déléguée aux seniors,
à l'intergénérationnel et aux
personnes handicapées.

Dans le cadre de l'initiative nationale « Seniors en Vacances », la ville de Saint-Max a conclu un partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) afin de permettre aux Maxois de plus de 65 ans de bénéficier de tarifs préférentiels pour partir en voyage. Cette collaboration vise à offrir aux seniors des opportunités de départ en vacances dans un cadre adapté et à moindre coût, favorisant ainsi leur bien-être et prévenant le risque de perte d'autonomie.

L'ANCV ET LE PROGRAMME "SENIORS EN VACANCES" : UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS

L'ANCV, reconnue pour son rôle dans le soutien au tourisme social et solidaire, met en place ce programme spécifiquement pour les publics âgés, permettant de subventionner une partie des séjours pour les seniors. Ce dispositif contribue non seulement au bien-être des participants, mais aussi à la valorisation des destinations touristiques en dehors des périodes de haute saison.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME : AU-DELÀ DES VACANCES

Le programme "Seniors en Vacances" a pour vocation de rompre l'isolement social, en particulier pour les seniors ayant des difficultés financières ou un accès limité aux loisirs. En participant à des séjours encadrés, les personnes âgées peuvent tisser des liens, se ressourcer dans un environnement propice à la détente, et participer à des activités physiques et culturelles. Ces séjours favorisent aussi l'inclusion en créant des moments d'échange et d'apprentissage, contribuant ainsi à bien vieillir en bonne santé.

UN PROJET DE LA VILLE POUR LES MAXOIS : UNE ORGANISATION SOLIDAIRE

La ville de Saint-Max, désormais porteuse de ce projet, s'appuiera sur le Conseil des Sages et sur des bénévoles pour organiser les séjours, en veillant à ce que les Maxois les plus vulnérables puissent en bénéficier. Cette initiative élargit l'offre des services proposés par la municipalité pour les seniors en diversifiant les activités et en offrant de nouvelles perspectives de sortie et de découvertes.



*Grâce à ce partenariat avec l'ANCV, Saint-Max s'engage pour l'épanouissement de ses aînés et la promotion du lien social dans un cadre sécurisé et convivial.
Plus d'informations au Pôle Seniors, 37 Avenue Carnot.*

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

C **LLECTE** **DE** **SAPINS**

**LES SAPINS COLLECTÉS
SERONT RECYCLÉS**

**À SAINT-MAX
4 POINTS DE DÉPÔT
TEMPORAIRES
DU LUNDI 06/01
AU LUNDI 13/01 2025
DE 8H00 À 18H00**

**DÉPOSEZ VOTRE SAPIN
DANS L'UN DES 4 POINTS DE
COLLECTE
ET FAITES UN GESTE POUR
L'ENVIRONNEMENT !**



 **DERRIÈRE LE SUPERMARCHÉ MATCH**
(104 AVENUE CARNOT)

 **PARKING HENRI COCHET**
(RUE DE LA HAIE LE COMTE)

 **PARKING SAINT-MICHEL**
(RUE HECTOR BERLIOZ)

 **RUE JEAN XXIII**
(PRÈS DU ROND-POINT)

ATTENTION !

MERCI DE DÉPOSER UNIQUEMENT DES SAPINS NATURELS, SANS DÉCORATION, SANS SAC, SANS NEIGE ARTIFICIELLE ET SANS PIEDS CLOUTÉS.



RENSEIGNEMENTS : saint-max.fr | 03 83 18 32 32

Que faire de mes encombrants ?



Vous avez des meubles, des appareils électroménagers ou d'autres objets encombrants dont vous ne savez que faire ? Le service de collecte à domicile du Grand Nancy est là pour vous faciliter la tâche tout en veillant au respect de l'environnement. Voici un rappel pour profiter pleinement de ce service et contribuer à une ville plus propre !



COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur simple rendez-vous, ce service permet aux usagers de se débarrasser de leurs objets volumineux directement depuis leur domicile, sans avoir besoin de les laisser sur le trottoir. La réservation peut se faire en ligne sur le site de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable, ou en personne au bureau situé Viaduc Kennedy à Nancy. L'enlèvement a lieu du lundi au vendredi, avec des créneaux de 12h à 15h et de 17h à 20h, et l'utilisateur doit être présent lors de la collecte.



QUELS ENCOMBRANTS SONT ACCEPTÉS ?

Ce service accepte une large gamme d'objets, tels que les meubles, matelas, électroménagers volumineux, équipements de jardin et matériel de puériculture. En revanche, certains éléments sont exclus, notamment les déchets de travaux, objets lourds de plus de 75 kg, et déchets dangereux. Une liste complète des objets acceptés et refusés est consultable en ligne.



TARIFS ET CONDITIONS DE GRATUITÉ

Les frais de collecte varient selon le volume d'encombrants à enlever : **de 10 € pour les petits volumes (jusqu'à 2 m³) à 30 € pour les plus grands (jusqu'à 6 m³)**. Les usagers peuvent également demander une collecte urgente sous 4 jours pour un supplément de 30 €.

La gratuité est prévue pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minima sociaux, certains seniors et les étudiants sur présentation d'un justificatif.



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT : PRIVILÉGIER LE RÉEMPLOI

Le Grand Nancy encourage les habitants à limiter les déchets en adoptant le réemploi et la réparation. Pensez aux nombreux Repair Cafés de la Métropole ou à donner vos objets inutilisés à des associations locales comme Emmaüs ou le Secours Populaire. Par ailleurs, les déchetteries du Grand Nancy restent ouvertes pour accueillir gratuitement les encombrants.



Entretien des trottoirs

Le rôle des riverains

Tout propriétaire ou locataire est responsable de la propreté des trottoirs et caniveaux situés devant sa propriété. Il est tenu de veiller à l'arrachage des mauvaises herbes, au balayage, au ramassage des déchets, et, si nécessaire, au nettoyage par arrosage des trottoirs et caniveaux souillés.

Les déchets issus de ces opérations de nettoyage doivent être collectés et ne doivent en aucun cas être repoussés sur la chaussée, les aménagements urbains, ou versés dans les bouches d'égout.

RÔLE DE LA COMMUNE ET DE LA MÉTROPOLÉ

La ville assure un balayage complémentaire, en soutien des obligations d'entretien incombant aux riverains.

La réparation des dégradations constatées sur les trottoirs et leurs aménagements est assurée par la commune ou la Métropole, en fonction de la propriété du bien endommagé.



Laurent SANTOS

Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux, au cadre de vie et au patrimoine, à l'environnement et à la transition écologique, aux mobilités.

L'Hôtel de Ville inauguré

PLUS DE 500 VISITEURS POUR DÉCOUVRIR
LES NOUVEAUX LOCAUX

L'Hôtel de Ville a accueilli ses premiers visiteurs lors des portes ouvertes organisées pour célébrer l'inauguration du bâtiment, fraîchement rénové et modernisé pour répondre aux besoins des habitants.

Plus de 500 personnes ont répondu à l'invitation de la mairie, curieuses de découvrir les nouveaux aménagements et de se familiariser avec les services municipaux.

Lors de cette journée exceptionnelle, les visiteurs ont eu l'opportunité de parcourir les différents espaces de l'Hôtel de Ville, désormais agencé pour offrir un accueil convivial et fonctionnel. Les élus municipaux étaient présents pour guider les visiteurs, répondre aux questions, raconter l'historique du bâtiment et expliquer les améliorations apportées à l'infrastructure.

Pour toutes vos démarches municipales, rendez-vous au 37 avenue Carnot (le bâtiment situé au 32 avenue Carnot est dorénavant fermé).



Inauguration d'un projet de 3 ans pour un meilleur accueil des usagers ! L'inauguration de l'Hôtel de Ville s'est déroulée le 28 septembre en présence de Julien Le Goff, secrétaire général de la préfecture, de Jean-François Husson, sénateur, de Valérie Debord, 1ère vice-présidente de la Région, Dominique Renaud et François Werner, élus régionaux, Sylvaine Scaglia, conseillère départementale, Mathieu Klein, président de la Métropole, de nombreux maires, Matthias Renschler, Maire de Walldorf, notre ville Jumelle, les élus maxois, le CMEJ, le personnel, un représentant de l'architecte Basalt, toutes les entreprises ayant contribué à cette extension et rénovation et de nombreux Maxois.



Comprendre les points essentiels du projet lors de permanences près de chez vous !

**métropole
GrandNancy**

PLUi : Comprendre le projet

D'ici 2025, les règles d'urbanisme à Saint-Max seront soumises au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Nancy.

Élaboré en lien avec les 20 communes de la Métropole du Grand Nancy, il permet avant tout de mettre en œuvre une programmation urbaine cohérente et lisible. L'adoption d'une réglementation intercommunale est plus adaptée aux enjeux d'avenir afin de mieux répondre aux problématiques du territoire, en mutualisant les moyens.

Depuis 2015, le PLUi s'inscrit aussi dans une démarche de consultation et de concertation avec les personnes publiques et les habitants.

Des permanences sont organisées par la Métropole dans chacune des 20 communes à l'automne (de fin octobre à décembre) pour présenter le projet de PLUi-HD arrêté.

RDV à Saint-Max le lundi 9 décembre de 14h à 17h au Château Centre Culturel (2 avenue Carnot).

Initiatives éducatives et gourmandes

"METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE" DICTÉE ELA 2024

Comme chaque année, la Ville de Saint-Max a organisé la Dictée ELA en collaboration avec les écoles élémentaires pour lancer la campagne "Mets tes baskets et bats la maladie". Cette année, cinq classes des écoles Paul Lévy et Pierre et Marie Curie ont participé à cet événement, qui s'est tenu au Foyer Culturel Gérard Léonard le 14 octobre dernier.

Lorye Ruyer, notre championne de boxe et animatrice périscolaire, a lu le texte de Jean-Baptiste Andrea, Prix Goncourt 2023, en compagnie de Sawsen Boudhera, Présidente de l'US Vandoeuvre Handi-Sport. Ce moment a permis aux élèves de réfléchir aux valeurs de solidarité, citoyenneté et de respect du handicap. La dictée a été précédée par une vidéo de sensibilisation sur la leucodystrophie et s'est clôturée par une séance de dédicaces.

En complément, les enfants ont également participé au Cross du Collège René Nicklès de Dommartemont le 17 octobre pour récolter des dons en soutien à l'association ELA.



OPÉRATION "LAIT ET FRUITS À L'ÉCOLE"

L'action "Lait et Fruits à l'école", programme financé par l'Union Européenne, a repris à la rentrée dans les 4 restaurants scolaires de la commune, pour les 3 trimestres de l'année scolaire 2024-2025.

Les objectifs consistent en la distribution de produits frais accompagnée de mesures éducatives visant à promouvoir, auprès des élèves bénéficiaires, des comportements alimentaires plus sains et à améliorer leur connaissance des produits et des filières agricoles et agroalimentaires.

Les produits proposés sont sous le signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Les produits éligibles sont les produits sous l'appellation d'origine (AOC/AOP) indication géographique (IGP), sous le Label Rouge ou issus de l'agriculture Biologique (AB). Ce sont chaque semaine, 2 produits laitiers et 2 fruits frais qui sont proposés aux petits maxois.

ÉCOLE MUNICIPALE DE CUISINE



Les mercredis, le restaurant scolaire Victor Hugo devient le rendez-vous culinaire des jeunes gourmands !

Ouverte aux enfants de 7 à 14 ans, l'école municipale de cuisine leur fait découvrir les secrets de la gastronomie avec des ateliers ludiques et variés. Encadrés par Guillaume Coliaux et Karelle Greffe, les apprentis chefs développent leur créativité, leur autonomie et apprennent les règles d'hygiène tout en s'amusant.

Les bienfaits :

- > Découverte des saveurs et apprentissage d'une alimentation équilibrée.
- > Confiance en soi et créativité en cuisine.
- > Stimulation des sens : toucher, odorat, goût et vue.

Inscriptions pour le trimestre du 8 janvier au 2 avril 2025.
Séances de 2h (10h-12h ou 13h30-15h30) - 8 enfants par session.
Inscription sur le kiosque Famille ou par mail : kids@mairie-saint-max.fr

Équipements pour nos tout-petits



LA COMMUNE ET LA CAF ONT INVESTI DANS LE CONFORT DES TOUT-PETITS

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, les lits de la crèche "Maxou et ses doudous" nécessitaient d'être remplacés. C'est avec une grande satisfaction que nous annonçons l'acquisition de dix nouveaux lits pour cette crèche, gérée par l'ADMR. Cet investissement témoigne de notre engagement à offrir aux tout-petits un environnement accueillant et propice à leur épanouissement.

Ces nouveaux couchages, spécialement conçus pour les crèches, répondent aux normes de sécurité les plus strictes et offrent un confort optimal, favorisant ainsi un sommeil de qualité pour les enfants. Un sommeil réparateur est essentiel pour leur développement, soutenant leur croissance, leurs apprentissages et leur bien-être général.

La Ville et l'équipe du Pôle adressent leur remerciements à toute l'équipe de la crèche "Maxou et ses doudous" pour son travail quotidien auprès des enfants, qui se sentent ainsi aimés et en sécurité.



Samedi 30 novembre 2024 - 9h > 17h | Entrée libre
ESPACE VICTOR HUGO - SAINT-MAX

LE DRESSING DES FILOUS

Ne manquez pas le Dressing des Filous, le vide-dressing dédié aux 0-12 ans ! Jeux, jouets, vêtements enfants et matériel de puériculture seront à l'honneur. Venez faire de belles trouvailles le **samedi 30 novembre**.
Entrée libre et gratuite.

Samedi 30 novembre de 9h à 17h
>> Espace Victor Hugo

+ Info et inscriptions : 06 13 41 05 21



Accueil petite enfance

Rappel des structures d'accueil pour la petite enfance à Saint-Max.

CRÈCHE FRIMOUSSE

1 Allée Isabella Andréini à Tomblaine
03 83 20 28 33

CRÈCHE PARENTALE LA RIBAMBELLE

Espace Champlain
75 rue Alexandre 1er à Saint-Max
03 83 33 15 60
crechelaribambelle@wanadoo.fr

CRÈCHE MAXOU ET SES DOUDOUS

44 avenue du Général Leclerc à Saint-Max
03 83 21 87 17

CRÈCHE LES CONFETTIS

2 Avenue du Général Leclerc Saint-Max
03 83 21 12 67
www.creche-parentale-les-confettis.org

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

03 83 29 01 73

ASSOCIATION Ô COMME 3 POMMES

Espace Haut Rivage
Rue Edgar Quinet à Saint-Max
06 68 16 05 47

CMEJ : une nouvelle mandature s'annonce !



Béatrice BAUER

Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

Votre enfant a été enthousiaste à l'idée de participer au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) de Saint-Max et s'est porté candidat pour le prochain mandat (2024-2026).

Cette initiative, qui permet aux jeunes de s'investir dans la vie de leur ville, connaît un succès grandissant.

LA DÉMOCRATIE SE CULTIVE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

> Apprendre la citoyenneté : Les membres du CMEJ apprennent à débattre, à prendre des décisions et à mettre en œuvre des projets ;

> Influencer leur environnement : Ils ont la possibilité de proposer des idées pour améliorer leur ville et de voir leurs projets se réaliser ;

> Développer leur confiance en eux : Le CMEJ est une expérience enrichissante qui permet aux jeunes de gagner en autonomie et en responsabilité.



UN ENGAGEMENT CITOYEN QUI PORTE SES FRUITS !

Les précédents mandats ont été marqués par de nombreux projets réussis, grâce à l'implication des jeunes. Par exemple : collecte pour le refuge du Mordant, création d'un événement World Clean Up Day dans le quartier de La Noue et sur le bord des rives de Meurthe, participations aux manifestations de la Ville (défilé de la Saint Nicolas, vœux du Maire, Chasse aux œufs, Fête du Muguet dans les maisons de retraite, illuminations de la Ville, accueil des nouveaux Maxois...), participation aux commissions Restauration avec

notre prestataire Sodexo, création d'une "ado party", création d'une carte sensible avec des artistes (projet Ligne de Vie(s) de la Métropole), échanges avec le CMEJ de Saïda (Liban), mise en place d'un loto "solidaire pour l'AREMIG 54, création de la CMEJ Cup' (tournoi de futsal), sortie pédagogique à Verdun etc.

UNE NOUVELLE AVENTURE COMMENCE !

33 élèves de CM1/CM2 de nos écoles élémentaires se sont portés candidats et 15 adolescents de collèges et lycées ont répondu à l'appel en souhaitant intégrer le Conseil des Ados Engagés.

Ensemble, nous allons vivre des moments forts et donner vie à de belles initiatives.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les jeunes candidats pourront créer leur propre affiche de campagne pour se faire connaître auprès de leurs camarades.

Les élections pour le 10ème mandat du CMEJ auront lieu le 2 décembre 2024 dans les écoles.

*Dernières élections du CMEJ, mandat 2020 - 2022 >>
Qui sera dans la prochaine équipe municipale ? À suivre...*



Échanges de pratiques entre les élus de Saint-Max et Walldorf

Du 18 au 20 octobre, l'équipe municipale de Saint-Max s'est rendue dans sa ville jumelle Walldorf en Allemagne, pour la «Kerwe», fête annuelle des associations. Ce séjour, plus qu'une simple visite, a permis des échanges de pratiques approfondis entre élus lors de réunions et de séances de travail avec traduction simultanée. Une occasion d'explorer le fonctionnement de chaque commune et de renforcer les liens entre les équipes.



Erika COSSET
Conseillère Municipale déléguée à la culture et aux expositions culturelles, au jumelage Franco-Allemand et au partenariat Franco-Libanais.



Après un accueil officiel à la mairie de Walldorf en présence des présidents des comités de jumelage, les élus ont assisté à un Conseil Municipal symbolique côté français, suivi d'une Commission sur la Culture, l'Éducation et le Partenariat côté allemand. Ces moments ont permis de mieux comprendre de nombreuses préoccupations communes malgré les différences administratives. Le groupe a ensuite participé au défilé des associations pour l'inauguration de la Kerwe, avant une visite guidée du château de Heidelberg et un repas dans la plus ancienne brasserie de la ville.

Le jumelage entre Saint-Max et Walldorf, établi en 1985, est devenu au fil des ans un symbole d'amitié. Aujourd'hui, les échanges vont au-delà de l'administratif pour toucher tous les aspects de la vie locale. Les maires Matthias Renschler et Eric Pensalfini, en collaboration étroite depuis 2021, cultivent des relations de confiance et de partage. Ensemble, ils ont remercié les organisateurs du séjour et les comités de jumelage pour leur investissement, tout en exprimant leur fierté pour ce partenariat dynamique.



Le dimanche matin fut consacré à une visite des infrastructures locales : les sièges de la SAP et des imprimeries "Heidelberg", le centre aquatique "AQWA Bäder und Saunapark", les installations scolaires et sportives, l'aérodrome, la caserne des pompiers et le centre technique. Cette immersion a démontré l'étendue du budget de Walldorf, et ses 200 millions d'euros pour 17 000 habitants, contrastant avec les 11 millions d'euros pour les 10 000 habitants de Saint-Max.

Les équipes se réjouissent des prochaines rencontres, notamment pour la fête de la Saint-Nicolas avec la participation de la fanfare "Stadtkapelle", mais aussi pour la Fête des Asperges en mai prochain. Les deux villes préparent déjà 2 grands événements : la célébration des 40 ans du Jumelage en 2025 à Saint-Max et les 125 ans des "droits de la ville" de Walldorf en 2026.

Souhaitons longue vie à cette amitié franco-allemande et aux nombreux moments de partage à venir !



DEUTSCH-FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

Le Fonds citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile. Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.



ACTIVITÉS JEUNESSE
Automne 2024

Défis sportifs et nouvelles initiatives

CHALLENGE SPORTIF ET CITOYEN AVEC L'ÉCOLE DES CHAMPIONS

Le mercredi 11 décembre 2024, de 13h15 à 18h00, l'association L'École des Champions organise un Challenge Sportif et Citoyen au Complexe Sportif Henri Cochet pour les enfants de 7 à 12 ans (nés entre 2012 et 2017). Cet événement mêle défis sportifs et apprentissage des valeurs citoyennes, dans une ambiance

stimulante et bienveillante. Les jeunes développeront leur esprit d'équipe, leur respect et leur engagement. Pour inscrire vos enfants, rendez-vous dans les centres de loisirs ou auprès des associations sportives des communes de l'Est du Grand Nancy. Ne manquez pas cette expérience enrichissante et amusante !



École des champions
Mercredi 11 décembre 2024 | 13h15 > 18h00
>> Complexe Sportif Henri Cochet
Inscription au 03 83 18 28 86

Bienvenue aux nouvelles associations sportives



MÖLKKY À SAINT-MAX : DÉCOUVREZ CE SPORT VENU DE FINLANDE !

Le Mölkky, jeu de quilles en bois originaire de Finlande, fait son entrée à Saint-Max grâce à une toute nouvelle association. Devenu populaire en France ces dernières années, ce sport accessible à tous, mélange adresse, stratégie et convivialité. Que vous soyez débutant ou joueur expérimenté, l'association ASM invite les Maxois à venir découvrir et pratiquer cette discipline nordique dans une ambiance détendue et amicale.

+ ASM
06 50 33 27 69 - asmsaintmax@gmail.com



GR FOOTBALL ACADEMY : LE FOOT AU CŒUR DE SAINT-MAX

Créée en 2019 par Gregory Gonzalez et Rabah Si Ouali, la GR Football Academy accompagne les jeunes sportifs de Saint-Max. Gregory, éducateur à l'AS Nancy Lorraine, et Louis, éducateur au FC St Max Essey, mettent leur expertise au service des jeunes passionnés de football. L'association organise des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires. En 2025, elle lancera une section futsal, en lien avec la municipalité, offrant aux jeunes l'occasion de découvrir le foot en salle et de participer à des compétitions.

+ GR Football Academy
07 71 88 60 62 - greg.gonzalez54130@gmail.com

Ville sportive

MARCHE DE NOËL À SAINT-MAX : UN RENDEZ-VOUS MAGIQUE !



Le mardi 17 décembre 2024, à 18h00, rejoignez-nous pour la traditionnelle Marche de Noël à Saint-Max, un événement convivial et festif qui vous plongera dans "l'esprit des fêtes" de fin d'année. Le départ se fera depuis l'Esplanade du Château, située au Centre Culturel (2 avenue Carnot).

Dress Code : Venez avec votre bonnet rouge !

La Marche de Noël est ouverte à tous, et pour rendre cet instant encore plus joyeux, nous vous invitons à porter votre plus beau bonnet rouge. Une belle occasion de se retrouver en famille ou entre amis dans une ambiance chaleureuse et festive.

Mardi 17 décembre 2024 | 18h00

>> Esplanade du Château

**+ Inscription sur www.saint-max.fr avant le 25/11
03 83 18 28 86**



Francis LADENT

Adjoint délégué aux Sports, aux manifestations sportives, aux équipements sportifs et aux actions en direction de la jeunesse.

LABELLISÉE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



Créé en 2017 par l'ANDES et l'UNION Sport & Cycle, le label "Ville Active et Sportive" récompense les communes qui s'engagent pour le développement de l'activité physique et sportive pour tous. Ce label met en valeur l'engagement des élus, de leurs équipes et des associations locales pour rendre le sport accessible à tous.

Saint-Max, déjà récompensée d'un laurier en 2018, a renouvelé sa candidature en 2024. Sous l'impulsion de l'Adjoint aux Sports Francis Ladent, la ville a mis en avant ses nouvelles infrastructures, associations et projets à venir. Lors de la cérémonie du 11 octobre, elle a eu l'honneur de recevoir deux lauriers, soulignant ses progrès.

Saint-Max est fière de cette reconnaissance, qui valorise sa politique sportive dynamique. Un grand merci aux associations sportives

Le label en chiffres

8 ans d'existence

Un jury composé d'une trentaine de membres bénévoles (anciens élus, référents ANDES, dirigeants d'entreprises, experts des enjeux du sport...)

860 villes labellisées depuis sa création

103 départements représentés dont

6 départements ultra-marins et

12 régions métropolitaines

La répartition des lauréats :

198 villes
413 villes
194 villes
55 villes

Expression réservée aux élus, conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE "

Le projet de loi de finances 2025 n'augure rien de bon pour les collectivités territoriales. Diminution des dotations, des fonds d'état, diminution du taux de remboursement de la TVA pour les Communes, ce qui me semble une hérésie car cela ne va pas dynamiser l'investissement local, pourtant vecteur important pour l'économie nationale – ponction de ressources pour les collectivités les plus importantes - Saint-Max est épargnée pour cela car de taille moyenne, mais la Métropole du Grand Nancy devrait être touchée ce qui ne va pas arranger nos affaires Maxoises non plus - l'augmentation des charges patronales pour la caisse de retraite des fonctionnaires, la diminution des droits de mutation pour les ventes donc recette en moins pour les communes, et d'autres mesures encore à venir et surtout à voter – ou non – à moins que le 49,3 ne passe par là.

Ces annonces ne sont pas réjouissantes. Si c'est le cas, elles vont toucher du reste nos budgets locaux, mais également ceux de la Métropole et du Département.

Nous attendons de la Métropole dont c'est la compétence, beaucoup sur le plan notamment des voiries, du développement urbain, par exemple de l'étude sur le lieu candidat avec réalisation d'un parking aux lieu et place de la mairie annexe désormais fermée, le repositionnement de l'arrêt de bus actuellement très mal placé devant l'église- endroit non adapté et je m'en suis fait l'écho auprès du Président de la Métropole et de ses services. Or, nous attendons autant que la ville Centre, donc c'est une bataille au quotidien que j'ai avec les services Métropolitains et en haut lieu pour demander un aménagement, des voiries adaptées, des rues refaites, des services informatiques performants, etc.. Les élus Maxoises sont donc soucieux de tout cela, d'ailleurs l'opposition Métropolitaine est montée au créneau sur les économies qui pourraient être proposées afin de ne pas pénaliser plus durement les Communes qui le seront déjà.

Il en est de même pour le Département de Meurthe et Moselle, et la Présidente s'est émue récemment à juste titre des réductions budgétaires importantes qui risquent d'arriver.

Là aussi, l'opposition départementale dont je fais partie a proposé à la Présidente des économies budgétaires, à commencer par ce que je n'ai pas voté, le revenu d'émancipation jeunes – de l'argent donné aux jeunes entre 16 et 25 ans exclus d'autres dispositifs- mais sans contrepartie, alors qu'en même temps, se développe le TZNR – territoire zéro non recours- qui peut déjà faire profiter ces jeunes d'autres aides qui existeraient déjà et qu'ils ne connaîtraient pas. Pour moi ce dispositif déjà mis en place par l'Etat fait doublon, et je ne suis pas convaincu que ces jeunes ne s'installent pas dans la facilité pendant ces 3 ans au lieu notamment de chercher un emploi. C'est dans cet esprit que je me suis opposé, et nous avons proposé d'autres pistes d'économies à explorer par les Elus du Département. Collectivité dont nous savons bien qu'elle est fragilisée, tant sur le plan du millefeuille administratif souvent évoqué que sur les actions sociales indispensables à développer, tant il réside des familles en difficulté bien entendu, et je ne l'ignore pas. Mieux, mes services municipaux sont constamment en alerte pour établir des signalements de situations fragiles et difficiles à résoudre.

J'ose croire que le gouvernement va se reprendre sur certaines mesures et considérer les collectivités territoriales comme des alliées, et non des ennemis censés résoudre le problème du déficit abyssal de l'Etat et du gouvernement précédent, tant il est évident que la suppression de la taxe d'habitation non réfléchie et surtout non financée est un des vecteurs de ce déficit. La preuve : il a même été question de la remettre au goût du jour ! Elémentaire me direz vous – mais pas productif en l'état, tant il mettrait les familles en difficulté.

Pour les économies, je suis persuadé que l'Etat en a beaucoup déjà à étudier dans son propre budget – avant que de prendre sur les budgets des autres et des Collectivités principalement. C'est dit !

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Eric Pensalfini – 06 34 62 34 97

La liste « @venir Saint-Max Ensemble » (majorité municipale)

LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

Nous l'avons déjà évoqué, et le département 54 l'a fait !

A Saint Max comme dans le reste de la Meurthe-et-Moselle, le taux de pauvreté chez les jeunes de moins de 30 ans dépasse 26 %, et environ 14 % d'entre eux ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. En France, le taux de pauvreté chez les jeunes est particulièrement élevé. En 2023, il se situait autour de 21 %. La population de Meurthe-et-Moselle comprend plus de 100 000 jeunes. À Saint-Max, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est très élevé. En 2023, il atteignait environ 17,2 % en France pour cette tranche d'âge, mais il était plus proche de 23,6 % sur notre territoire.

Pour répondre à cette précarité, le département a lancé en octobre 2024 un « revenu d'émancipation jeunes ». Cette aide de 500 euros par mois s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en difficulté, sur une période de trois ans. Il ne s'agit ni d'un RSA, ni d'un revenu de base mais d'un tremplin, d'un coup de pouce temporaire en simplifiant et assouplissant les démarches.

Le dispositif inclut un suivi personnalisé visant à soutenir les bénéficiaires dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le cœur du projet : émancipation et Confiance !

L'expérimentation dure donc trois ans et inclut un suivi personnalisé sur deux périodes de six mois. La première phase vise à établir un lien de confiance et à définir un projet, tandis que la seconde encourage une mobilisation concrète du bénéficiaire. Le dispositif cible les jeunes exclus des autres aides, notamment ceux en rupture familiale ou en errance. Après des expérimentations semblables dans d'autres collectivités (exemple : en Loire Atlantique), et contrairement aux idées reçues, les jeunes ne s'installent pas dans ces dispositifs, mais y restent en moyenne 8 mois, souvent après avoir trouvé un emploi ou une formation.

Lors du vote sur le "revenu d'émancipation jeunes" à l'assemblée départementale, le 25 septembre 2024, les élus de l'Union du centre et de la droite ont voté contre, dont Monsieur le Maire de Saint-Max. Le projet a été adopté à la majorité, permettant le lancement de l'expérimentation dès le 1er octobre 2024. Le budget consacré à cette expérimentation s'élève à un million d'euros pour 2024. Ce montant couvre les coûts initiaux de l'aide de 500 euros par mois ainsi que le suivi personnalisé pour environ 300 bénéficiaires dans la phase initiale.

En 2024, le gouvernement français, demande aux départements de contribuer à des économies budgétaires importantes, avec un objectif global de réduire les dépenses publiques de 40 milliards d'euros. Ces réductions vont gravement impacter les services sociaux, l'éducation, et le soutien aux jeunes, car la pression est particulièrement forte sur les dépenses liées à l'aide sociale.

Chaque premier samedi du mois, retrouvez-nous à partir de 10h, salle Georges de La Tour au premier étage du Foyer Gérard Léonard. L'occasion d'échanger, d'écouter, de partager.

Vous pouvez aussi nous suivre et nous interpeler sur <http://saint-max-autrement.fr/>

 Saint-Max – Autrement avec Vous.

**Le groupe Saint Max Autrement Avec Vous : contact@saint-max-autrement.fr
Christine Minery Conseillère Municipale**

Pour information : cette tribune est transmise le 28/10/2024 soit un mois avant sa parution !

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Avec les Maxoises et les Maxois, nous avons une demande unanime à proposer et qui ne tient qu'en quelques mots : merci d'enlever l'arrêt de bus/trolley qui est actuellement devant l'église St Livier pour le remettre place Barrois, pour le bien-être des utilisateurs valides et handicapés ! Les inconvénients sont trop nombreux en effet. J'ai informé le Président et les Services Métropolitains de cet état de fait et espère bien être entendu. Affaire à suivre !



NAISSANCES

Iris, Ella OUNNAS LENON née le 09 septembre 2024

Hayang KIM née le 03 octobre 2024

Jahlann, Jahbriel, Malo GUERIBOUT né le 04 octobre 2024

Constance BARBIER née le 04 octobre 2024

Mihra TORUN née le 06 octobre 2024

Eslem TORUN née le 06 octobre 2024

Marceau, Mario, Jean BAYLE VIN né le 06 octobre 2024

Théo, Pol, Nobum PIZEL né le 07 octobre 2024

Mauro, Julien, Gregory, Patrick BALTEAU né le 07 octobre 2024

Maël SOURDOT né le 07 octobre 2024

Emma, Elodie HASHIMI née le 07 octobre 2024

Adam MEZIANE né le 22 octobre 2024

Henry, Louis, William RAMMAERT né le 23 octobre 2024

Soleil ALIKO née le 28 octobre 2024



DÉCÈS

Rose-Marie, Amélie GRISIUS née ORIEZ, le 31 aout 2024

Jeannot, André HERRMANN, le 12 septembre 2024

Michel, Claude DUTREUX, le 23 septembre 2024

Gilberte, Raymonde WIEGERT née PAPELIER, le 23 septembre 2024

Huguette, Simone, Hélène KABER, le 24 septembre 2024

Jean-Claude, Marie, Ernest HENRION, le 25 septembre 2024

Renée, Marguerite BARTHELEMY née GIRAUD, le 30 septembre 2024

Josèphe, Françoise MAUGRAS née BOUILLOT, le 03 octobre 2024

Michel, Guy, Joseph LUTZ, le 08 octobre 2024

Agnès, Julie, Georgette, Louise CHASSAING née MAZELIER, le 09 octobre 2024

Jacqueline, Adrienne, Georgette BRUNNER née MOUGEL, le 16 octobre 2024

Paul, Nicolas BIELMANN, le 20 octobre 2024

Michel, André, Hugues BRICE, le 20 octobre 2024

Jeannine GIRARD née BOLOGNA, le 24 octobre 2024

Jean, Henri, Georges GACHET, le 26 octobre 2024

Hélène, Jeanne, Alberte MARCHAL née BRUYÈRE, le 31 octobre 2024



MARIAGES

Edith LE GOFF et Lacey RANF, le 14 septembre 2024

Patrick RIVAL et Soltana NAILI, le 21 septembre 2024

Salvatore FIORE et Damya BRAHAM, le 21 septembre 2024

Elio ABI SALEH et Charlotte KECKHUT, le 12 octobre 2024

NOVEMBRE 2024

Du 21 novembre au 1er décembre : Exposition collective des artistes lorrains *cf p.9*
 Du 21 novembre au 18 décembre : Concours maisons et balcons décorés *cf p.5*
 Vendredi 22 et samedi 23 : Collecte de la Banque Alimentaire - Supermarché Match *cf p.12*
 Samedi 23 : Heure du conte pour les 18 mois / 5 ans - 10h30 - BMM *cf p.9*
 Dimanche 24 : Concert Swing Orchestra" Jazz & Orgue (Amis de l'Orgue de St-Livier) - 16h00 - Église St-Livier
 Vendredi 29 : Mise en Lumière de la ville - 18h30 - Place Général de Gaulle *cf p.6*
 Vendredi 29 : Mois du film documentaire - Projection du film "À vous de juger"- 20h00 - CCC *cf p.9*
 Samedi 30 : Pièce de Théâtre "Poing de Rupture" - Violences faites aux Femmes - 20h30 - FCGL *cf p.13*
 Samedi 30 : Dressing des filous - 9h00 > 17h00 - EVH *cf p.20*

DÉCEMBRE 2024

Jusqu'au 18 : Concours maisons et balcons décorés *cf p.5*
 Lundi 2 : Élections du CMEJ *cf p.22*
 Samedi 7 : Défilé de Saint-Nicolas à Nancy avec la participation de la Stadkapelle de la ville jumelle Walldorf
 Samedi 7 : Heure du conte pour les + de 5 ans - 10h30 - BMM *cf p.8*
 Samedi 7 : Collecte au profit du refuge du Mordant - 10h00 > 17h00 - Supermarché Match *cf p.3*
 Dimanche 8 : Défilé de Saint-Nicolas - Départ place de L'Europe à 15h00 - Spectacle Pyrotechnique à 16h30 à l'Esplanade du Château *cf p.4*
 Lundi 9 : Présentation PLUI - 14h00 > 17h00 - CCC *cf p.18*
 Mardi 10 : Repas calme Seniors - 12h00 - FCGL *cf p.14*
 Mercredi 11 : Repas dynamique Seniors - 12h00 - FCGL *cf p.14*
 Mercredi 11 : École des Champions - 13h30 à 18h30 - CSHC *cf p.24*
 Du 13 au 15 : Exposition Métiers d'arts par Signature Fait Mains - CCC
 Samedi 14 : Distribution de vin chaud par les élus municipaux - 10h30 - Supermarché Match
 Samedi 14 : Conférence "Se sentir rayonnante pour les fêtes" par l'association CYKLAÉ - 14h00 > 16h00 - CCC
 Samedi 14 et dimanche 15 : Marché de Noël - Association Vieux Village - FCGL *cf p.6*
 Dimanche 15 : Concert "Noëls du Monde" par le Chœur des Cordeliers - 16h00 - Église St-Livier
 Du 16 au 21: Distribution des boîtes douceurs - FCGL *cf p.14*
 Mardi 17 : La Marche de Noël - 18h00 - Esplanade du Château *cf p.25*
 Samedi 21 : Déambulation du Père Noël des Enseignes Maxoises - 10h00 > 12h00 et 14h30 > 16h00 - Dans les rues de Saint-Max
 Samedi 21 : Distribution de vin chaud par les élus municipaux - 10h30 - Place Barrois

JANVIER 2025

Du 6 au 13 : Collecte de sapins *cf p.16*
 Lundi 13 : Vœux du Maire - 18h30 - Live Facebook sur la page "Ville de Saint-Max Officiel"
 Samedi 18 : Grande collecte de radiographies - 10h00 > 16h00 - FCGL *cf p.13*
 Jeudi 23 : Galette de la Carte Part'âges
 Samedi 23 : Conférence Allan Kardec - 14h30 - FCGL

▶ Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard
 BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale
 EVH : Espace Victor Hugo
 CCC : Château, Centre Culturel
 MAM : Monument aux Morts
 EC : Espace Champlain
 EHR : Espace Haut Rivage
 CSHC : Centre Sportif Henri Cochet

UNE INFO À PUBLIER ?

Votre prochain magazine municipal paraîtra en janvier.
 N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité
 avant le lundi 6 janvier.
 Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.